



MAIRIE – 4 rue de Gasma 49280 SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET ② 02.41.56.23.23 ③ mairie@saintlegersouscholet.fr ② www.saintlegersouscholet.fr

AVIS RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 28 MARS 2024 à 20H00, A LA MAIRIE

Ordre du jour

- 1.Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation du compte-rendu du conseil du 15 février 2024
- 3. Restaurant scolaire : marché de travaux pour la restructuration
- 4. Restaurant scolaire: tarifs 2024/2025
- 5. Multi-accueil, périscolaire, centre de loisirs : bilan 2023 et tarifs 2024/2025
- 6. Association ESSL basket: subvention exceptionnelle
- 7. Ecoles: subvention exceptionnelle suite à un leg
- 8. Presbytère : renouvellement du bail
- 9. Finances: amortissement des biens
- 10. Vote du compte administratif 2023
- 11. Approbation du compte de gestion de la trésorerie 2023
- 12. Affectation des résultats 2023 dans le budget primitif 2024
- 13. Validation des taux d'imposition 2024
- 14. Vote du budget primitif 2024
- 15. Personnel: modification d'un poste au multi-accueil
- 16.Personnel: modification du tableau des effectifs
- 17. Personnel : assurance groupe de prévoyance avec le CDG
- 18. Salle de la Prairie : modification du règlement de location
- 19. Cholet Agglomération: groupement de commande fournitures administratives
- 20. Cholet Agglomération : charte de gouvernance énergies renouvelables
- 21.Divers
- 22. Compte-rendu des commissions
- 23. Calendrier



Le Maire, Jean-Paul OLIVARES